

**Nombre de membres
en exercice:** 11

Séance du mercredi 25 mars 2015

L'an deux mille quinze et le vingt cinq mars l'assemblée régulièrement convoqué le 20 mars 2015, s'est réuni sous la présidence de Pascal LABRO.

Présents : 8

Votants: 11

Sont présents: Pascal LABRO, Robert FAURE, Laurent BEREAU, Philippe TRASTE, Xavier BLOND, David PATEAU, Alexandra CHAUVET, Jérémy CUSSEAU

Représentés: Quitterie DUCLOT, Jérôme CONCHE, Jessica LOPEZ

Excuses:

Absents:

Secrétaire de séance: Laurent BEREAU

Ordre du jour :

Vote des taux d'imposition des taxes directes locales (délibération).

Vote du budget communal M14 (délibération).

Vote du budget assainissement M49 (délibération).

- Vote des taux d'imposition des taxes directes locales.

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'il convient de déterminer les taux d'imposition locale pour l'exercice 2015.

Monsieur le Maire indique les conditions dans lesquelles peuvent être fixés les taux des trois taxes directes locales, à savoir la taxe d'habitation, la taxe foncière sur les propriétés bâties et la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

Monsieur le Maire précise que compte tenu de l'évolution des bases d'imposition qui augmente sensiblement le produit attendu, l'état du budget qui grâce aux efforts de rigueur de gestion communale a dégagé sur l'exercice antérieur un excédent 48829,94 € et que l'augmentation de la pression fiscale sur les ménages n'est pas aujourd'hui souhaitable ;

Monsieur le Maire propose en conséquence aux membres du Conseil municipal de reconduire, pour la sixième année consécutive, les taux d'imposition suivants au titre de l'année 2015 :

Le Conseil Municipal après avoir ouï l'exposé de Monsieur le Maire, et en avoir délibéré,

DÉCIDE à l'unanimité des suffrages exprimés, de reconduire ainsi qu'il suit les taux d'imposition directe communale pour l'exercice 2015:

Taxes	Taux 2014	Taux 2015
Taxe d'habitation	12 %	12 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties	20,50 %	20,50 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	48,50 %	48,50 %

. Vote du budget communal M14.

Adoption du budget primitif 2015 :

Le conseil, Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1612-1 à L.1612-20 et L.2311-1 à L.2343-2 relatifs à l'adoption et l'exécution des budgets communaux ainsi qu'aux finances communales,

Vu sa délibération du 18 mars 2015 prenant acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire,

Après en avoir délibéré, à la majorité

Article 1 : Adoption du budget primitif 2015 de la Commune.

BUDGET PRIMITIF INVESTISSEMENT					
Opé.	Dépenses	Montant	Opé.	Recettes	Montant
0	Financières	24787,00	0	Financières	10998,00
0	Non individualisées		0	Non individualisées	
0	Comptes de stocks		0	Comptes de stocks	
1	Solde d'exécution sect° d'investiss.		1	Solde d'exécution sect° d'investiss.	33277,00
20	Dépenses imprévues		2	Virement de la section de fonctionnement	28704,00
40	Op. d'ordre de Section à Section	624,00	4	Op. d'ordre de Section à Section	2865
41	Opérations patrimoniales	9362,00	4	Opérations patrimoniales	9362,00
10	ACHAT DE VEHICULE COMMUNAL		1	ACHAT DE VEHICULE COMMUNAL	
11	ACHAT D'EXTINCTEURS	1100,00	1	ACHAT D'EXTINCTEURS	
12	TRAVAUX EGLISE	93992,00	1	TRAVAUX EGLISE	65973,00
13	PLAN LOCAL URBANISME	8500,00	1	PLAN LOCAL URBANISME	
14	ACHAT DE MATERIEL DE DESHERB		1	ACHAT DE MATERIEL DE DESHERE	
15	SECURISATION DU BOURG	16000,00	1	SECURISATION DU BOURG	6400,00
16	SECURISATION DU BOURG		1	SECURISATION DU BOURG	
17	TRAVAUX DE VOIRIE		1	TRAVAUX DE VOIRIE	
18	POTEAUX D'INCENDIE		1	POTEAUX D'INCENDIE	
19	TRAVAUX CIMETIERE	3500,00	1	TRAVAUX CIMETIERE	
21	CHANTIER LABROUE	4999,00	2	CHANTIER LABROUE	5285,00
	TOTAL	162864,00		TOTAL	162864,00

BUDGET PRIMITIF FONCTIONNEMENT					
Chap.	Dépenses	Montant	Chap.	Recettes	Montant
11	Charges de gestion générale	60038,00	2	Résultat de fonctionnement report	48830,00
12	Charges de personnel	116350,00	13	Atténuation des charges	24926,00
22	Dépenses imprévues	1000,00	42	Opérations d'ordre de transfert ent	624,00
23	Virement à la section d'investissement	28704,00	43	opération d'ordre à l'intérieur de 12	
42	Opérations d'ordre de transfert ent.	2865,00	70	Ventes prod.fabr.,prest.serv.,marc	540,00
43	opération d'ordre à l'intérieur de 12		72	Travaux en régie	
65	Autres charges de gestion courant.	78008,00	73	Reversement sur recettes	162935,00
66	Charges financières	4711,00	74	Subventions d'exploitation	58404,00
67	Charges exceptionnelles	13623,00	75	Autres produits de gestion courant	8940,00
68	Dot. aux amortissements et provis.		77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	100,00
	TOTAL	305299,00		TOTAL	305299,00

- Vote du budget communal M49 Assainissement.

Adoption du budget primitif 2015 :

Le conseil, Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1612-1 à L.1612-20 et L.2311-1 à L.2343-2 relatifs à l'adoption et l'exécution des budgets communaux ainsi qu'aux finances communales,

Vu sa délibération du 18 mars 2015 prenant acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire,

Après en avoir délibéré, à la majorité

Article 1 : Adoption du budget primitif 2015 M49 de la Commune.

BUDGET PRIMITIF INVESTISSEMENT M49-Assainissement					
Opé.	Dépenses	Montant	Opé.	Recettes	Montant
0	Financières	9309,00	0	Financières	10953,00
0	Non individualisées		0	Non individualisées	
0	Comptes de stocks		0	Comptes de stocks	
1	Solde d'exécution sect° d'investiss.	29819,00	1	Solde d'exécution sect° d'investiss.	
20	Dépenses imprévues		20	Virement de la section de fonctionnement	29682,00
40	Op. d'ordre de Section à Section	5566,00	40	Op. d'ordre de Section à Section	7735,00
41	Opérations patrimoniales		41	Opérations patrimoniales	9362,00
10	ACHAT PARCELLE LEGRAND	2500,00	10	ACHAT PARCELLE LEGRAND	
11	TRAVAUX DE RACCORDEMENT	1176,00	11	TRAVAUX DE RACCORDEMENT	
	TOTAL	48370,00		TOTAL	48370,00

BUDGET PRIMITIF FONCTIONNEMENT M49-Assainissement					
Chap.	Dépenses	Montant	Chap.	Recettes	Montant
2	Résultat de fonctionnement report		2	Résultat de fonctionnement report	
11	Charges de gestion générale	1401,00	13	Opérations d'ordre de transfert ent	5566,00
22	Dépenses imprévues		42	opération d'ordre à l'intérieur	
23	Virement à la section d'investissement	29682,00	43	Ventes prod.fabr.,prest.serv.,marc	25764,00
42	Opérations d'ordre de transfert ent.	7734,00	70	Subventions d'exploitation	13223,00
43	opération d'ordre à l'intérieur		72	Autres produits de gestion courant	
65	Autres charges de gestion courant.	4391,00	73	PRODUITS EXCEPTIONNELS	
66	Charges financières	1345,00	74		
67	Charges exceptionnelles		75		
68	Dot. aux amortissements et provis.		77		
	TOTAL	44553,00		TOTAL	44553,00

La séance est levée à 19 H 40